



Assemblée générale

Distr. générale
20 avril 2004
Français
Original: anglais/espagnol/russe

Cinquante-quatrième session

Point 76 b) de l'ordre du jour

Désarmement général et complet :

transparence dans le domaine des armements

Registre des armes classiques

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. **Section II.A, tableau synoptique des réponses des gouvernements**

Belarus

Dans la colonne « information sur les importations », insérer le mot « oui ».

2. **Section II.B, réponses des gouvernements**

Belarus

a) Remplacer le tableau « exportations » par le tableau ci-joint;

b) Insérer le tableau « importations » ci-joint.



B. Réponses reçues des gouvernements

Bélarus

Pays déclarant : Bélarus

Original : russe

Année civile : 1998

Informations générales : non

Date de présentation : 22 mars 2004

Exportations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I-VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert¹</i>
I. Chars de bataille	Éthiopie	40	Fédération de Russie		T-55	Sortie du territoire de l'exportateur avant l'adoption de la résolution 1227 (1999) du Conseil de sécurité, en date du 10 février 1999
II. Véhicules blindés de combat	Angola	28	Fédération de Russie		BMP-2	Sortie du territoire de l'exportateur
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	Zaïre	2	Fédération de Russie		RSZO BM-21	Sortie du territoire de l'exportateur
IV. Hélicoptères de combat	Ouganda	4	Fédération de Russie		Mi-24V	Sortie du territoire de l'exportateur
	Éthiopie	2	Fédération de Russie		Mi-24P	Sortie du territoire de l'exportateur avant l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité
	Éthiopie	2	Fédération de Russie		Mi-24V	Sortie du territoire de l'exportateur avant l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité

Importations

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>Observations</i>	
<i>Catégorie (I-VII)</i>	<i>État(s) importateur(s) final(s)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine (autre que l'exportateur)</i>	<i>Lieu intermédiaire (le cas échéant)</i>	<i>Description de la pièce</i>	<i>Remarques concernant le transfert</i>
IV. Avions de combat	Fédération de Russie	2			SU-25UBK	Arrivés sur le territoire de l'importateur